



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

WORLD SAILING

Voile

A. ÉPREUVES (5)

Épreuves masculines (2)	Épreuves féminines (2)	Épreuve mixte (1)
Planche à voile – Techno 293+ Kitesurf – IKA Twin Tip Racing	Planche à voile – Techno 293+ Kitesurf – IKA Twin Tip Racing	Multicoque biplace – Nacra 15

B. QUOTA D'ATHLÈTES

1. Quota total pour la voile :

	Places de qualification	Places pays hôte	Places d'universalité	Total
Hommes	44	3	3	50
Femmes	44	3	3	50
Total	88	6	6	100

2. Nombre maximum d'athlètes par CNO :

	Quota par CNO*
Hommes	3
Femmes	3
Total	6

* Il n'y aura pas plus d'un (1) CNO par épreuve.

3. Quota par épreuve pour la voile

Épreuves	Classe	Quota d'embarcations	Athlètes
Planche à voile hommes	Techno 293 +	24	24
Planche à voile femmes	Techno 293 +	24	24
Kitesurf hommes	IKA Twin Tip	12	12
Kitesurf femmes	IKA Twin Tip	12	12
Multicoque mixte	Nacra 15	14	28
Total		86	100

4. Mode d'attribution des places :

La place est attribuée au CNO.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

C. ADMISSION DES ATHLETES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment à la Règle 41 (Nationalité des concurrents). Seuls les athlètes en conformité avec la Charte sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Âge

Pour être autorisés à participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, tous les athlètes doivent être nés entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2003.

Autres conditions requises par la FI

Tous les athlètes doivent souscrire une police d'assurance au tiers pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse conformément aux règles de World Sailing.

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

HOMMES & FEMMES

PLACES DE QUALIFICATION

Nombre de places	Épreuve de qualification					
D.1 54 athlètes 15 hommes (planche à voile) 6 hommes (kitesurf) 15 femmes (planche à voile) 6 femmes (kitesurf) 6 femmes & 6 hommes (multicoque mixte)	D.1. Tournois de qualification continentale					
	Il y aura une série de tournois de qualification continentale. Ces tournois peuvent être combinés par épreuve ou par continent pour plus d'efficacité. Les athlètes les mieux classés dans l'épreuve respective du tournoi de qualification continentale obtiendront des places pour leurs CNO.					
	Les places de qualification seront distribuées conformément au tableau ci-dessous en respectant le quota maximum par CNO mentionné à la section B.2 :					
	QUOTAS	PLANCHE A VOILE HOMMES	PLANCHE A VOILE FEMMES	KITESURF HOMMES	KITESURF FEMMES	MULTICOQUE MIXTE
	Qualification continentale					
	Afrique	2	2	1	1	1 embarcation (2 athlètes)
	Asie	3	3	1	1	1 embarcation (2 athlètes)
	Amérique centrale et du Sud	2	2	1	1	1 embarcation (2 athlètes)
	Europe	4	4	1	1	1 embarcation (2 athlètes)
	Amérique du Nord et Caraïbes	2	2	1	1	1 embarcation (2 athlètes)
Océanie	2	2	1	1	1 embarcation (2 athlètes)	
TOTAL	15	15	6	6	6 embarcations (12 athlètes)	



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

D.2

34 athlètes

6 hommes
(planche à voile)

4 hommes
(kitesurf)

6 femmes
(planche à voile)

4 femmes
(kitesurf)

7 femmes &
7 hommes
(multicoque mixte)

D.2 Championnats du monde

Conformément au tableau ci-dessous, les places de qualification restantes seront occupées par les CNO qualifiés par le biais des Championnats du monde. Les places de qualification sont à la disposition des CNO sur la base de leurs athlètes les mieux classés dans la compétition et qui ne se sont pas déjà qualifiés par le biais de l'épreuve respective mentionnée au point D.1.

QUOTAS	PLANCHE A VOILE HOMMES	PLANCHE A VOILE FEMMES	KITESURF HOMMES	KITESURF FEMMES	MULTICOQUE MIXTE
Championnats du monde	6	6	4	4	7 embarcations (14 athlètes)

PLACES DU PAYS HOTE

Le pays hôte inscrira automatiquement six (6) athlètes, un (1) dans chaque épreuve, pour autant que les athlètes en question participent soit au tournoi de qualification continentale pour l'Amérique soit aux Championnats du monde et qu'ils répondent aux critères d'admission définis à la section C de ce document.

PLACES D'UNIVERSALITE

En tout, six (6) places d'universalité seront à la disposition des CNO admissibles aux JOJ pour autant que les athlètes aient le niveau technique requis et répondent aux critères d'admission définis à la section C de ce document. Les places d'universalité sont disponibles uniquement dans les épreuves de planche à voile et de kitesurf, et non dans l'épreuve du multicoque.

Les athlètes doivent également participer soit à leur tournoi de qualification continentale respectif soit à la régata de qualification des Championnats du monde.

Le Comité International Olympique invitera tous les CNO admissibles à soumettre leurs demandes de places d'universalité (date à confirmer). En mars 2017, la commission tripartite confirmera par écrit, en collaboration avec World Sailing, l'attribution des places sur invitation aux CNO concernés.

E. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

World Sailing confirmera les places de qualification des CNO immédiatement après chaque épreuve de qualification.



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

Après réception des résultats à l'issue de chaque épreuve de qualification, World Sailing confirmera par écrit aux CNO et aux fédérations nationales le nombre de places de qualification qu'ils ont obtenues.

Les CNO auront alors deux (2) semaines pour confirmer par écrit à World Sailing et au BAYOGOC l'utilisation des places obtenues, comme indiqué à la section G. Période de qualification.

La date limite à laquelle les CNO devront avoir accepté leurs places de qualification est fixée au 7 juillet 2018.

CONFIRMATION DES PLACES DU PAYS HOTE

Le pays hôte doit confirmer par écrit à World Sailing et au BAYOGOC, le 7 juillet 2018 au plus tard, la participation de ses athlètes.

F. REATTRIBUTION DES PLACES INUTILISEES

PLACES DE QUALIFICATION INUTILISEES

Si une place allouée n'est pas confirmée dans les délais impartis ou est refusée par le CNO, celle-ci sera réattribuée comme suit :

- Si l'athlète s'est qualifié via D.1, la place sera réattribuée au CNO non encore qualifié occupant le rang suivant au classement du tournoi de qualification continentale respectif dans la même épreuve.
- Si l'athlète s'est qualifié via D.2, la place sera réattribuée au CNO non encore qualifié occupant le rang suivant au classement des Championnats du monde dans la même épreuve.

S'il reste des places de qualification inutilisées, celles-ci seront réattribuées dans la même épreuve au CNO non encore qualifié occupant le rang suivant au classement de la régates de qualification des Championnats du monde.

S'il reste des places de qualification inutilisées, celles-ci seront réattribuées pour le même sexe, dans une autre épreuve, au CNO non encore qualifié occupant le rang suivant au classement de la régates de qualification des Championnats du monde. L'ordre des épreuves sera le suivant : planche à voile puis kitesurf.

S'il reste des places de qualification inutilisées, celles-ci seront réattribuées pour le sexe opposé, dans une autre épreuve, au CNO non encore qualifié occupant le rang suivant au classement de la régates de qualification des Championnats du monde. L'ordre des épreuves sera le suivant : planche à voile puis kitesurf.

PLACES DU PAYS HOTE INUTILISEES

Toute place inutilisée par le pays hôte sera réattribuée conformément à la section "Places de qualification inutilisées".



SYSTEME DE QUALIFICATION – JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE BUENOS AIRES 2018

PLACES D'UNIVERSALITE INUTILISEES

Les places d'universalité inutilisées, y compris celles restituées après l'attribution finale par la commission tripartite des JOJ, seront réattribuées conformément à la section "Places de qualification inutilisées".

G. PERIODE DE QUALIFICATION

Période	Date	Échéance
Places d'universalité	Mars 2017	Validation de l'attribution finale des places d'universalité par la commission tripartite des JOJ
Qualification	1 ^{er} avril 2017 - 23 juin 2018	Période de qualification pour les JOJ 2018
	<date>*	Tournoi de qualification pour la planche à voile (lieu à confirmer)
	<date>*	Tournoi de qualification pour le kitesurf (lieu à confirmer)
	<date>*	Tournoi de qualification pour le multicoque (lieu à confirmer)
	<date>*	Championnats du monde (lieu à confirmer)
Date limite pour l'accréditation	<date>*	Date limite fixée pour l'accréditation aux JOJ de Buenos Aires 2018 (tous les athlètes potentiels doivent être enregistrés dans le système)
Information et confirmation	D'ici au <date>*	Date limite à laquelle World Sailing devra avoir informé les CNO des places de qualification qui leur ont été attribuées
	7 juillet 2018	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé à World Sailing et au BAYOGOC l'utilisation des places de qualification obtenues
		Date limite à laquelle le pays hôte devra avoir confirmé la participation de ses athlètes
Réattribution	8 juillet 2018	Date limite à laquelle World Sailing devra avoir réattribué toutes les places de qualification inutilisées et les CNO devront avoir confirmé l'utilisation de ces places
Date limite d'inscription par sport	23 août 2018	Date limite pour les inscriptions nominatives dans tous les sports
Date limite pour l'enregistrement des délégations	<date>*	Date limite pour l'enregistrement des délégations
JOJ	1 ^{er} – 12 octobre 2018	3 ^{es} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été – Buenos Aires 2018

* À définir